franceinfo:

3 hauts-de-france

L'Union européenne interdit la pêche électrique d'ici 2021, la France va la bannir plus tôt dans ses eaux territoriales

Photo d'un pêcheur néerlandais pratiquant la pêche électique. / © Niels Wenstedt / ANP / AFP

Les pêcheurs du Boulonnais s'étaient mobilisés contre cette pratique, toujours en vigueur aux Pays-Bas.

Par Quentin Vasseur & AFP

Publié le 14/02/2019 à 15:26

C'est une petite victoire pour les pêcheurs de la Côte d'Opale. La pêche électrique a été officiellement interdite par l'Union européenne à partir de l'été 2021.

younous omarjee
@younousomarjee

⚠️🔴 Victoire : Le Parlement le voulait et l'avait voté et ce soir, nous l'avons obtenu. La #PecheElectrique sera banni d'Europe à partir du 1er Juillet 2021. Nous aurions aimé une date plus proche, mais l'avancée demeure historique. Cette pêche barbare n'a plus d'avenir.

♡ 1 353 23:13 - 13 févr. 2019

736 personnes parlent à ce sujet

1er juillet 2021

Les deux colégislateurs et l'exécutif européen se sont accordés pour "*introduire une **interdiction de l'utilisation de matériel de pêche électrique** à partir du 1er juillet 2021*". Un texte qui doit toutefois être encore validé par le Parlement réuni en séance plénière et par le Conseil des 28 États membres.

L'an dernier déjà, **le Parlement avait pris position contre cette pratique** (censée être interdite en Europe depuis 1998), qui est tolérée aux Pays-Bas dans le cadre d'une dérogation exceptionnelle. Au grand dam des pêcheurs de **Nieuport** (Belgique) et de **Boulogne-sur-Mer**, qui **mènent régulièrement des actions contre la pêche électrique** accusée de vider la mer de ses poissons.

Chez les pêcheurs du Boulonnais, justement, cette décision est plutôt bien accueillie. "***On est satisfait de l'interdiction**, mais on aurait préféré que ça se fasse avant*" souligne Stéphane Pinto, pêcheur très engagé contre la pêche électrique. "*Ils ont octroyé un an supplémentaire*" aux pêcheurs néerlandais.

La France s'y met plus tôt

Le texte propose aux États membres d'"***interdire ou restreindre***" immédiatement la pratique dans leurs eaux territoriales. Les pêcheurs de Boulogne espèrent que la France appliquera cette interdiction dans ses eaux, où les Néerlandais viennent parfois pêcher. "*On va faire pression pour avoir une interdiction en France*" envisage Stéphane Pinto, qui pense notamment "*envoyer un courrier aux députés*".

Il n'en aura peut-être pas besoin : ce midi, le ministère de l'Agriculture et de la pêche s'est prononcé en faveur de cette interdition dans les eaux territoriales. "*Le nouveau texte permet (...) une interdiction immédiate de la pêche électrique dans les eaux sous souveraineté française. (...) Cette interdiction dans les 12 milles était de longue date une demande et une volonté de la France*."

Le député du Pas-de-Calais Jean-Pierre Pont a réagi dans un communiqué, se disant "*satisfait de ce dénouement heureux en faveur de tous nos marins pêcheurs français*", rappelant que ce délai de deux ans avant l'échéance est dû au fait qu'"***il faut laisser aux bateaux hollandais le temps de s'équiper***".